



Saviez-vous que lors des opérations de déneigement, les 248 km de chaussées et les 104 km de trottoirs de l'arrondissement sont catégorisés selon trois niveaux de priorités?

Priorité 1 (27 km)

Grandes artères, rues commerciales d'envergure, circuits d'autobus prioritaires et voies réservées, rues très étroites, etc. Exemples : de Pierrefonds, Saint-Jean, des Sources, etc.

Priorité 2 (20 km)

Rues collectrices, rues commerciales locales, circuits d'autobus réguliers, etc. Exemples : Pavillon, Sainte-Anne, Perron.

Priorité 3 (214 km)

Rues locales. Exemples : Baldwin, Hélène, Dauville

